

Nkurunziza portera une grande responsabilité dans le destin du Burundi

Le Point, 05/05/2015 Burundi : la déflagration guette DÉCRYPTAGE. Le risque de reprise de la guerre civile dans ce pays de l'Afrique des Grands Lacs. En cause : le "troisième mandat" du président Nkurunziza. Petit pays de l'Afrique de l'Est, le Burundi est en proie, depuis une semaine, à une grave crise politique à la suite de la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat à l'occasion de la prochaine élection présidentielle qui se tenir en juin prochain. Les manifestations, durement réprimées par la police qui a tiré des balles à plusieurs reprises, se succèdent quotidiennement à Bujumbura, la capitale, où l'on dénombre déjà une dizaine de morts et de nombreux blessés.

Retour sur l'histoire houleuse du Burundi. Après l'assassinat par des militaires tutsis en 1993 de Melchior Ndadaye, le premier président hutu démocratiquement élu du Burundi, le pays s'est enfoncé dans une terrible guerre civile qui a provoqué la mort d'au moins trois cent mille personnes, essentiellement des civils. Il a fallu attendre août 2000 pour que soit signé à Arusha, en Tanzanie, sous l'égide du médiateur Nelson Mandela, un accord politique entre toutes les factions burundaises. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'est intervenu le cessez-le-feu entre le gouvernement de transition mis en place par l'accord d'Arusha et le principal mouvement armé hutu, le CNDD-FD, auquel appartient Pierre Nkurunziza. Le retour de la paix est intervenu en 2006, après la conclusion d'un accord avec la dernière faction hutu encore en lutte, le Palipehutu-FNL. Depuis cette date, ce pays de onze millions d'habitants, dont près de la moitié est âgée de moins de quinze ans, connaît une croissance annuelle de 4 % par an. Cependant, le faible niveau des infrastructures, largement détruites lors de la guerre civile, ne favorise guère le développement économique du pays, dont 90 % de la population travaille dans l'agriculture, qui constitue 40 % du PIB, notamment grâce aux exportations de café et de thé. Louvoisement autour de l'accord d'Arusha. L'annonce par le président Nkurunziza de briguer un troisième mandat, alors que l'accord d'Arusha, qui a servi de base pour la rédaction de la Constitution, précise dans son article 7-3, que "nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels", a mis le feu aux poudres. Le chef de l'État a bénéficié toutefois d'un réel soutien populaire : il est celui qui, en négociant l'accord de 2006, a établi la paix. Il a été élu, en 2010, avec 91 % des voix, sans avoir cependant de réel challenger, les candidats de l'opposition tous retirés de la compétition pour protester contre les fraudes dans le processus électoral, jugé pourtant convenable par les observateurs internationaux. De la tentative de réviser la Constitution de 2014. Cette annonce n'est pourtant pas une surprise : dès l'année dernière, le pouvoir en place avait tenté de réviser la Constitution afin d'autoriser un troisième mandat. Le parti du président Nkurunziza étant ultra-majoritaire à l'Assemblée nationale, la modification de la loi fondamentale paraissait une simple formalité. Il ne manquait en effet que quatre voix pour atteindre le quorum des quatre cinquièmes des députés exigés par la Constitution. Après que trois opposants ont été opportunément nommés ministre, il ne manquait plus qu'une voix. Celle-ci a cependant fait défaut lors du vote et le projet de révision de la Constitution a été rejeté en mars 2014. Depuis, le pouvoir développe un argument particulièrement spécieux : le président Nkurunziza ayant été élu au scrutin indirect en 2005, conformément à la Constitution qui prévoyait une période transitoire, et non au scrutin direct comme en 2010, ce premier mandat n'entrerait pas dans la limitation prévue par l'accord d'Arusha et la Constitution. Une quinzaine de sénateurs du parti du chef de l'État ont ainsi saisi, cette Cour constitutionnelle sur ce point. L'opposition rejette par avance la décision de la Cour constitutionnelle qui serait, selon elle, dévolue au pouvoir en place. En attendant, le pays s'enfoncé dans la crise. Les mesures répressives se multiplient, à l'instar de l'arrestation d'une figure de proue de la défense des droits de l'homme (relâchement de la fermeture des émetteurs des trois principales radios libres du pays, le blocage des réseaux sociaux ou encore la fermeture des cités universitaires de la capitale burundaise. Cinq cents étudiants auraient demandé protection à l'ambassade américaine à Bujumbura. En l'intérieur du pays, les "imbonerahures", jeunes militants du parti du chef, multiplieraient les mesures d'intimidation à l'encontre de ceux qui sont soupçonnés d'être des opposants potentiels. Dans ce climat, près de 15 000 Burundais auraient fui le pays pour se réfugier au Rwanda voisin. Le caractère ethnique refait surface à Bujumbura, les quartiers qui détiennent le pouvoir sont à forte dominante tutsie. Une fois de plus, le combat politique revêt un caractère ethnique. Cette situation est particulièrement inquiétante dans cette région de l'Afrique des Grands Lacs où se sont déroulées de nombreuses atrocités sur fond de lutte entre les Tutsi et les Hutu. En eux seuls, les opposants du président Nkurunziza ne paraissent cependant pas en mesure de faire reculer ce dernier, et le temps des putschs militaires est passé. Les forces de sécurité, armée et police, qui ont intégré un nombre d'ex-combattants du hutu CDD-FDD, sont aux ordres du pouvoir. Le CNDD-FDD a même attiré de nombreux Tutsi qui sont venus autant par conviction pour préserver la paix que pour profiter du nouveau régime. Le président peut également compter sur l'immense lassitude de la population burundaise, encore hantée par le souvenir de la terrible guerre civile. Opposition entre l'Église catholique et les Églises évangélistes. Restent les protestations - molles - de la communauté internationale, commencer par les pays de la sous-région, pourtant cosignataires de l'accord d'Arusha, tantanisés par la perspective possible reprise d'affrontements ethniques dans cette région. Quant à celles de la société civile burundaise, la déclaration des évêques burundais affirmant leur hostilité à un troisième mandat du chef de l'État, qui violerait la Constitution, n'est pas sans écho dans un pays où 62 % de la population est catholique. Cependant, la partie la plus dynamique de cette société civile est, au Burundi comme dans d'autres pays africains, formée par les Églises évangélistes, dont Pierre Nkurunziza est un membre influent et actif. Il est donc peu probable que celles-ci se mobilisent et appellent à la désobéissance civile pour s'opposer au chef de l'État. Nkurunziza : une grande responsabilité dans le destin du Burundi. Pierre Nkurunziza va donc, selon toute vraisemblance, être candidat et devrait être élu, ses adversaires politiques n'ayant pas été capables jusqu'à maintenant de présenter une candidature unique. Ce fait aura violé l'accord d'Arusha et la Constitution de son pays. Ce n'est évidemment pas un bon début pour un troisième mandat, alors qu'en Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Burkina Faso et au Nigeria, l'éclosion de chefs d'État rappelle combien les peuples africains sont aujourd'hui attachés au renouvellement de leurs élites politiques. Que fera

Pierre Nkurunziza de cette victoire ? Sera-t-il assez sage pour ouvrir plus largement les cercles du pouvoir et renouer le dialogue avec ses opposants ou conduira-t-il une politique de répression accrue ? Dans cette phase pré-électorale, il a manifestement choisi la manière forte. Qu'en sera-t-il demain ? Le président Nkurunziza est bien le seul aujourd'hui à tenir les clefs de l'avenir du Burundi. Par Laurence Daziano* et Christian Daziano** * Laurence Daziano, maître de conférences en Économie Sciences Po, est membre du conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) et auteur de Les Pays émergents, approche géographique, Armand Colin, 2014. ** Christian Daziano, qui a été ambassadeur de France dans plusieurs pays africains, a notamment été ambassadeur au Burundi (1999-2003).